

Formation DPC

RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES AU DOMICILE : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE

 **FORMAT**

MIXTE 🕒 8H | SUR SITE

 **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans et plus passeront de 6 à 8,4 millions en France. Le souhait des personnes âgées est de demeurer à leur domicile avec une qualité de vie. La stratégie nationale de transformation du système de santé « Ma santé 2022 » confie aux professionnels de proximité au travers notamment les communautés professionnelles de territoire une mission de contribuer au maintien au domicile des personnes âgées, intégrant les futurs infirmiers de pratiques avancées pour la prise en charge des pathologies chroniques en soins primaires. Cette mission s'exerce avec les autres acteurs intervenant au domicile que sont les services médico-sociaux et sociaux.

L'approche fonctionnelle, impliquant le repérage des signes de la perte d'autonomie des personnes âgées, de la « fragilité », les actions de prévention précoces et les prises en charge intégrant la prise en compte de l'autonomie sont des enjeux pour les professionnels des soins primaires mais également chez les spécialistes du second recours.

Cette formation pratique associant des étapes présentes et non présentes, a pour but de renforcer les compétences de repérage des fragilités des sujets âgés et la coordination des parcours par les professionnels de santé.

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

| CONNAISSANCES ATTENDUES | COMPÉTENCES ATTENDUES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les personnes âgées fragiles • Identifier les syndromes gériatriques • Être sensibilisé à l'évaluation gériatrique standardisée • Connaître les partenaires du territoire afin d'orienter vers des dispositifs appropriés aux aidants et aux aidés | <ul style="list-style-type: none"> • Initier des actions permettant d'agir sur les fragilités réversibles et les syndromes gériatriques • Permettre au patient de bénéficier d'un dépistage, d'une orientation et d'une prise en soins adaptés • Savoir mettre en place une approche pluri professionnelle et pluridisciplinaire nécessaire à la prise en charge globale de la personne âgée afin de faciliter le parcours de santé des personnes âgées • Pouvoir systématiser dans les pratiques des professionnels de santé l'approche préventive du déclin fonctionnel |

 **PUBLICS**

Médecine générale, Gériatrie / Gérontologie

